9 novembre 2010
Hôtel de Région, Bordeaux

Education populaire et numérique

L'Education Populaire 2.0 est-elle possible ?

Synthèse de la rencontre

10h00 Plénière d'ouverture

Avec : **Gisèle LAMARQUE**, Conseillère Régionale d'Aquitaine
Gilles LE BAIL, Président du Cnajep

Après avoir remercié les participants et les organisateurs, **Gisèle LAMARQUE** exprime sa fierté d'accueillir le colloque. La dynamique Agorajep, qui vise à permettre aux associations de jeunesse et d'éducation populaire de débattre autour de thématiques d'actualité pour le secteur jeunesse et éducation populaire, a été lancée en 2008. Ces mises en lumières thématiques sont bénéfiques pour tous les acteurs jeunesse.

Les jeunes générations, qui constituent des cibles prioritaires des politiques actuelles, ressentent durement les effets de la crise. Le temps de la jeunesse s'est étiré : la formation initiale s'est allongée et l'accès à l'emploi est retardé, au point que l'on parle aujourd'hui d'une "fracture générationnelle". Plus de 20 % des jeunes vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Peut-on se satisfaire que la jeunesse soit toujours la population la plus précarisée ? Peut-on penser qu'elle est "*une maladie dont on guérit vite*" ? Le RSA jeune n'est pas à la hauteur des enjeux et de la situation des jeunes.

La Région Aquitaine a fait de la jeunesse une des priorités de son mandat. Nombre d'actions s'articulent autour de la jeunesse : la mobilité des jeunes, la formation continue, le sport, la culture et la santé. La Région œuvre pour la jeunesse au-delà de ses compétences obligatoires. Le logement étudiant, par exemple, est le fruit d'une politique volontariste, de même que le "Dispositif coup de pouce" d'aide aux lycéens.

En 2011, l'accent sera mis sur l'accès à la formation, l'orientation et l'emploi. Pour construire une politique de jeunesse efficace, il faut s'appuyer sur l'ensemble des acteurs de jeunesse. Dès le 8 décembre 2010, un cycle de rencontres initié par la Région réunira de nombreux acteurs autour de l'accès des jeunes à l'indépendance, la citoyenneté…

Gilles LE BAIL remercie la Région pour son accueil, ainsi que les partenaires de la manifestation, la DRJSCS Aquitaine, le Crédit Coopératif, la MAIF et Associations Mode d'Emploi.

Les jeunes constituent une "génération sacrifiée" qui doit faire face à de nombreuses difficultés en matière de formation, d'emploi, d'accès à l'autonomie. En octobre, Marc-Philippe Daubresse a présenté le bilan du plan "Agir pour la Jeunesse", dont nous ne pouvons nous satisfaire. Le développement du service civique ne parvient pas à masquer l'insuffisance des mesures en direction de la jeunesse.

La réforme des collectivités en cours aura un impact fort sur les politiques publiques en France. Même si la réforme est définitivement adoptée, le dossier n'est pas clos. Le 13 décembre, le Cnajep organisera une rencontre sur cette thématique, point d'orgue d'un séminaire mené tout au long de l'année 2010.

Dans le cadre du projet de loi de finance 2011, les crédits alloués au secteur jeunesse et éducation populaire sont en hausse. Cette hausse s'explique par un gonflement artificiel des crédits correspondants au service civique. Lorsque l'on retire du total la somme allouée au service civique, on observe une remise en cause brutale des budgets alloués par l'Etat aux associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Il faut continuer à prouver la qualité et la plus value des projets menés par nos associations sur les territoires. Le Cnajep réfléchit actuellement à un projet de "Printemps de l'Education Populaire", qui permettrait de labelliser des actions d'illustrant l'intérêt et l'actualité de l'éducation populaire aujourd'hui.

Les technologies de l'information et de la communication constituent un enjeu fort pour le secteur jeunesse et éducation populaire. L'accès et l'éducation au numérique, l'utilisation citoyenne des technologies constituent autant de défis pour nos associations. Quel est l'impact du développement de la société de l'information sur les actions éducatives menées en direction des jeunes ? Telles seront les questions qui seront mises en débat aujourd'hui.

10h-10h45 Conférence : « Nouvelles technologies et éducations : réflexion sur des statuts réciproques dans le cadre des cultures juvénile »

Par Agnès PECOLO, maître de conférence à l'université Bordeaux III.

INTRODUCTION : **Médias et éducation, une lecture générationnelle.**

A chaque nouvelle apparition médiatique, s'ensuit de longs discours sur ses effets, notamment en direction de la jeunesse supposée plus vulnérable. L'intervention d'Agnès Pecolo vise à dresser un bilan **synthétique** des principaux résultats obtenus quant à l'interrelation adolescents/réseaux et de relier ces données empiriques à des réflexions plus théoriques sur les mutations sociales à l'œuvre.

PREMIERE PARTIE : LE NET, MOI ET MES COPAINS D'ABORD

Indépendance relationnelle : mise à distance de la famille

Le Net permet, en dehors des premiers référents parentaux dont on souhaite se détacher, une exploration identitaire élargie pour les adolescents. La communication à distance permet la revanche des timides et des expressions intimes si contraintes dans le groupe, sous le regard des autres.

Socialisation horizontale : affiliation au groupe de pairs

Avec l'indéniable présence **des liens**, la connexion devient vitale. Ce que l'on cherche, c'est la réaction de l'autre, l'écoute et le soutien. Reines de l'interactivité, les TIC ne pouvaient que séduire des ados dans une culture du contact. On partage des goûts et pratiques culturelles mais aussi des intériorités et des idées[1].

Construction identitaire : à la recherche de SOI

Se confier et se travestir, se défouler, le champ psychologique a beaucoup écrit sur **l'aspect identitaire** mis en exergue par les réseaux. Rendre des identités d'emprunt et le pseudo qui va avec, c'est pouvoir tester qui l'on est. En ce sens, le virtuel n'est pas une opposition au réel comme souvent entendu, mais plus **une antichambre du réel.**

Un rapport aux médias spécifique

Les ados nous renvoient l'image d'une fraîcheur et **compétence générationnelle** dans leur approche des nouveaux medias. Ils ne lisent pas les modes d'emploi, leur préférant le modèle essai/erreur, aiment faire plusieurs choses à la fois plutôt qu'une en continue. On retient une forte tendance à quitter l'utilisation mono-médiatique au profit d'une **navigation inter-médiatique** et un glissement vers **l'Ego casting**, l'explosion de la coproduction et de la création médiatique. Les mass médias sont concurrencés par des médias alternatifs qui mettent au cœur l'expression.
Les technologies, et les réseaux sociaux qu'elles permettent de tisser, supportent **une passion de la communion et de la confession**. L'aisance médiatique des ados est moins le fait d'une "addiction" aux médias que d'une parfaite adéquation entre une **mutation adolescente** et une **mutation technologique**. La nouveauté repose sur le fait qu'aujourd'hui, c'est à tout âge que l'individu se cherche, dans une société individualiste qui met l'accent sur **l'épanouissement personnel et l'autonomie du sujet**.

EN RESEAU POUR JOUER ET COMMUNIQUER

Si, en théorie, le Net ouvre sur l'inconnu et l'infini, en pratique, les usages sont **sages**.

Des usages d'abord ludiques et communicationnels

Si l'on prône les usages éducatifs du réseau, notamment dans le cadre d'une utilité scolaire, on observe de nombreux détournements **ludiques**. On note également

[1] (Delaunay, 2008).

l'importance du capital relationnel (chiffré en nombre "d'amis") en lien avec des modes de reconnaissance passant par les notions de notoriété et popularité.
Des rituels de connexion *:* Loin de se constituer une toile exponentielle, les ados restent de faibles explorateurs bien plus attachés à des processus de connexion relevant de **la ritualité.**

L'écran solitaire et ouvert : Si l'ordinateur se partage souvent entre membres de la famille, **l'écran** ne se partage pas.

Des effets aux usages : vision alarmiste contre appropriation raisonnée
L'étude des usages montre un écart entre les rencontres fâcheuses évoquées et celles qui sont réellement vécues. Ce sont au final **les adultes** qui se retrouvent victimes de représentations médiatiques alarmistes, et tous ceux qui n'utilisent pas les écrans.

Des ados aux adultes : des codes pour les médiateurs
Echanger, débattre avec les adultes de ce qui se joue entre les écrans et les ados est primordial. Cela permet d'éclairer le bain médiatique dans lequel nous sommes plongés qui pose l'autonomie, le "laisser-faire" comme positifs, la coupure intergénérationnelle comme une fatalité, et les TIC comme un impératif. Le soutien à la parentalité médiatique ne doit pas relever d'une intrusion dans le territoire des jeunes, qui tiennent à leur jardin secret. Il faut donner aux jeunes un cadre sans entrer chez eux.

DEUXIEME PARTIE : <u>Médias et Education, Statuts réciproques</u>

L' « EDUCATIF » FACE AUX SIRENES MEDIATIQUES

La guerre d'usure
La famille "démocratique", tournée vers l'affectif et la séduction plus que la contrainte, considère l'autonomie de l'enfant comme sacrée. Les parents "copains" sont moins facilement habillés du statut **de modèles et de guides**. Les idéaux de confiance ou désirs d'autonomiser déclarés traduisent souvent des parents **démunis** ou épuisés. Se mettent en place non plus des univers d'oppositions mais d'indifférence et d'ignorance.

Fossé générationnel et rupture éducative
La notion de "fossé générationnel" renvoie les adultes au statut de dinosaures, qui considèrent les jeunes comme des extra-terrestres. Cette vision permet au fossé générationnel médiatique de se mettre en place. La fracture générationnelle n'excuse en rien la "rupture éducative". Les plus jeunes ont besoin de modèle, et les "grands" de passeurs.

La rétro-socialisation ne doit pas masquer le besoin de distinguer les compétences générationnelles et les compétences techniques. La maturité des petits face au TIC ne suffit pas à faire d'eux des citoyens. Les parents opèrent d'ailleurs une nette scission entre les deux mondes.

Enfant ludique et adulte pédagogique
Les adolescents affectionnent une culture du média **ludique,** comme le repère P. Lardellier, là où les adultes sont obnubilés par les orientations **pédagogiques**, acceptant au mieux les médias « ludo-éducatifs ». Si l'univers spécifique des technologies bénéficie aux yeux des parents de certains atouts comme **la modernité** et l'**interactivité**, ils dissocient l'univers ludique associé aux médias et l'univers éducatif associé à la scolarité. Le débat dépasse l'opposition générationnelle, elle relève des statuts opposés **éducateurs / éduqués.**

Des enfants qui voient la face cachée du monde
Les médias perturbent la parole éducative. Les enfants voient de plus en plus précocement la face "noire" de l'humain par le prisme des médias. Il y a alors rupture entre des enfants spectateurs qui saisissent le décalage entre ce qu'ils voient et ce qu'on leur dit, et les adultes gênés par la parole. Il faut que les adultes trouvent un mi-chemin, ne laissent pas les enfants sans mots, et endossent leur responsabilité d'adulte.

LES REPRESENTATIONS ET STATUTS PRÊTÉS AUX MEDIAS

Médias contre scolarité : les punitions médiatiques

Les écrans sont perçus comme dangereux, peu instructifs et chronophages. Pour les adultes, les médias ne méritent pas de discussion. Ils ne se rattachent au domaine du savoir et des socialisations qu'en négatif.

Légitimité et culpabilité : l'impalpable transmission

Les médias sont routiniers, simples et ludiques pour les ados quand pour les adultes, ils restent fascinants et dangereux. Les adultes usent piteusement de "nounous" numériques. Ils laissent entrer les écrans dans les chambres des enfants tout en se plaignant du temps qu'ils y passent, parce qu'ils ont mauvaise conscience. Le libre arbitre de l'enfant ne pourra pas s'épanouir sur la base d'une excommunication. Il peut être aussi nocif pour un enfant de rester des heures à lire des livres que de rester des heures devant Facebook, le danger étant l'enfermement.

Médias, contrôle et éducation

Les stratégies de contrôle parentales sont le résultat de représentations individuelles et collectives. Si les « effets » ne sont pas mesurables du fait d'une variation individuelle liée aux contextes de vie, si les études d'usages relativisent l'image de jeunes victimes pour la remplacer par celle d'acteurs capables de discernement, il reste que **le regard s'éduque**. Il ne faut pas évacuer la question des politiques de contenu. Au-delà de la pornographie, se sont des clichés qui circulent. Il est à la mode de mettre en avant l'hyper sexualisation des pré-ados. Or, il faut décortiquer ces représentations sociales. Si la violence fait vendre, l'enfant aussi. Il est dragué par les publicitaires, il est source de profit. Il faut démonter avec les enfants les mécanismes à l'œuvre dans la publicité. On ne saurait trop rappeler la nécessité d'une éducation aux médias et de politiques publiques en ce sens.

L'histoire de la culture démontre que celle-ci s'accompagne toujours d'un réquisitoire alarmiste sur la "mauvaise culture". Or, se poser comme ignorant ou opposant, c'est abandonner la partie et exclure l'enfant d'une culture numérique. Il faut à l'inverse promouvoir le partage, l'échange, la discussion, la collaboration autour du numérique.

TROISIEME PARTIE : <u>Transmissions et générations</u>

LA TRANSMISSION CULTURELLE PERTURBEE PAR LA DONNE MEDIATIQUE

Baisse de la foi en la culture littéraire et artistique

Si les nouvelles générations lisent autrement, la génération antérieure n'est pas plus assidue à une culture savante. Une baisse généralisée de la foi en la culture classique est en cours.

Rupture du sens culturel

Cette rupture est moins à chercher du côté des usages que du côté des légitimités culturelles. Si la croyance n'est plus là, le déclaratif l'est encore. Il faut accepter le fait que la distinction littéraire a perdu de son importance. Le divorce entre la culture littéraire et la culture des loisirs entraîne une rupture du sens culturel qu'il faut interroger. Ce dilemme est perceptible dans le champ scolaire.
Face à la hausse de l'ennui, à l'utilitarisme dans les apprentissages, à l'absence de désir d'apprendre, deux voies sont à explorer :

- Penser les légitimités éducatives. Derrière le titre "l'Education Populaire 2.0", c'est l'articulation de l'Education Populaire avec les autres acteurs éducatifs qu'il faut retenir.
- Prendre en compte les perceptibles discordances entre les différentes cultures. Il y a peut-être des ponts à construire.

La fragilisation du processus de transmission

Il y a concurrence entre culture numérique et culture des pairs, une concurrence dans l'autonomie culturelle. L'accélération des changements et le culte de la nouveauté fragilisent les antériorités. On vit dans un siècle de l'urgence. Comment faire lace à l'ancienneté? On note une remise en question d'hier, qui pendant des siècles, a été posé comme indiscutable, et une perte dans la foi en demain. Ceci perturbe le contexte du processus de transmission. La postmodernité nous interroge. L'arrimage des nouvelles générations se produit à une époque mutante.

LECTURES GENERATIONNELLES DES CULTURES JUVENILES

1-Perspectives intra-générationnelles : des cultures et des âges

Entre appartenance et distinction

Le réseau est le point de ralliement de sous-ensembles sociaux. La connivence est de règle. Les adolescents naviguent entre des stratégies de marquage culturel et l'affirmation de singularités. S'il existe des marqueurs générationnels communs, les pluriels existent au sein des cultures juvéniles (les musiques écoutées, par exemple).

Rites médiatiques

Les médias sont de bons supports de **rites de passage**. Grandir veut dire aussi élire ce qui tire vers le haut (Facebook et les réseaux) et renier ce qui ramène à l'enfance (la TV, la lecture d'albums et les jeux). On remarque les correspondances entre la **nature des sociabilités selon l'âge** (timides dans un premier âge pour devenir obsessionnelles dans le second mais toujours dans un entre soi, pour finir en troisième temps par s'élargir à d'autres) et **les usages médiatiques en jeu.**

2-Perspectives intergénérationnelles : les pères et la culture héritée

Une montée des autonomies juvéniles

La constitution d'un monde autonome juvénile, avec des produits spécifiques, a d'abord engendré un espace de consommation. Si le rapprochement des valeurs est une tendance générale, l'**éloignement culturel intergénérationnel** est tout aussi marqué. On observe une précocité de l'autonomie relationnelle et culturelle. Les références des jeunes, en éclipsant la connaissance des parents, accentuent le fossé générationnel. On parle de "self generation" sous l'égide la consommation de marques, des médias et des tribus qui offrent des modèles. La culture des adolescents ne prend pas le contrepied des valeurs adultes, mais les ignore.

Les déchirures majeures ne sont pas générationnelles, mais **sociales et territoriales**. Si l'on peut difficilement déduire d'un statut social les propriétés d'un individu, les inégalités demeurent. Les appartenances inscrivent l'individu dans une collectivité et le structurent. On produit des êtres sociaux complexes et uniques. Même si notre époque aime parler d'une culture jeune affirmée, on se construit toujours entre les pairs et ses pères.

Héritages : un enfant acteur, sujet et situé

Etre attractif sur Internet, c'est être capable de produire une image de soi valorisante. Si l'on est marqué par sa marque de portable, on l'est encore plus par son milieu. Le débat n'est pas dans le fait que les contraintes perdurent, il réside dans le fait que les adultes fuient. C'est une part de nous-mêmes que l'on transmet à nos enfants. La dépendance intergénérationnelle est vivace.

PERCEPTIONS, PISTES DE REFLEXION …

On ne veut voir la jeunesse que pragmatique. Or, les jeunes sont moins dans le discours que dans l'expressivité. Il n'existe pas de transmission sans altération d'une génération à l'autre. Les référentiels du baby-boom ne sont plus les référentiels d'aujourd'hui. On observe des écarts dans la transmission du monde, une ouverture de la marque juvénile. Il faut accepter d'avoir vieilli. Les cadres normatifs sont toujours associés à une époque. Il est fondamental de repenser l'intergénérationnel.

Les usages technologiques

Ne confondons pas l'évolution des outils et les vecteurs de communication. Les outils sont voués au renouvellement. Les technologies sont datées et chaque génération est marquée par les siennes. Elles ne sont pas neutres pour autant : il existe une interaction entre les mutations des formes culturelles et les supports de cette culture.

Emancipation

Notre siècle est centré sur le présent. La société est prisonnière d'un "maintenant". Cette domination du présent écrase les projets et les projections.

Comment sont présentées les voies de l'avenir aux jeunes ? La jeunesse ne se construit pas sur l'idéal d'une destinée meilleure. Elle n'attend rien de la société. En 30 ans, les conditions d'espérance politiques ont changé. Il est de notre rôle de transmettre **le désir de grandir, de partir et d'être adulte**. Mais c'est mal parti pour l'instant…

11h15- 12h30 Conférence-débat : Education populaire et TIC : l'Education Populaire 2.0 est-elle possible?

Par **Pascal LARDELLIER**, Professeur en sciences de l'information-communication à l'Université de Bourgogne

Face aux « ados 2.0 », les éducateurs à l'épreuve des TIC : Comment s'éduquer *ensemble* aux nouvelles technologies ?

Le thème de la « société numérique » fait son chemin dans les esprits et dans les faits, à grand renfort d'exhortations politiques et médiatiques.

Les observateurs notent cependant des disparités dans l'accès aux ressources numériques, dans le taux d'équipement et les utilisations des TIC ; nous ne sommes pas tous égaux devant des écrans d'ordinateurs, loin s'en faut ! Si les jeunes ont pris beaucoup d'avance dans certains domaines (MSN, blogosphère, réseaux sociaux, téléchargement…), ils sont très peu sensibilisés dans d'autres registres, notamment juridiques, mais pas seulement.

Le propos partira des « trois fractures numériques », entre autres, pour expliquer en quoi les éducateurs ont un rôle de première importance à jouer auprès des jeunes, pour une entrée harmonieuse, collective et citoyenne dans cette « société numérique ».

Pourquoi tant d'attention portée à la thématique « TIC et ados » ?

Une étude ethnographique sur les usages numériques des ados a démontré que les jeunes ont évolué dans leurs pratiques relationnelles. Si l'on souhaite traiter de "l'éducation populaire 2.0", il fut se pencher sur la réalité de ces "adolescents 2.0" auxquels sont confrontés les éducateurs. L'éducation populaire 2.0 est un pari éducatif et un pari citoyen.

<u>Les multiples enjeux de cette relation particulière</u>
La problématique des enjeux de la relation entre les jeunes et les médias est une question récurrente. Les médias auraient prétendument des effets dangereux sur les jeunes; ils seraient responsables de méfaits sociologiques, culturels, orthographiques, sociaux… Ces méfaits supposés suscitent l'inquiétude.
Si l'on ne peut se passer d'une éducation aux médias, l'Education Nationale semble pour l'instant être passé à côté de ces questions.
L'Education aux médias ne doit pas être une éducation fonctionnelle mais intellectuelle. Il faut apprendre aux jeunes à sélectionner, à prendre du recul par rapport aux informations reçues. S'il ne fait pas tomber dans la technophobie, il faut éviter la posture inverse de la "technôlatrie" et la sacralisation des nouvelles technologies.

Quelques constats sur TIC et ados, interrogeant les éducateurs

Notre rapport aux médias façonne notre rapport au monde. Plusieurs constats émergent aujourd'hui quant à l'utilisation du numérique par les jeunes:

- un taux d'équipement très important, et un « temps-écran » qui explose,
- une dextérité et un « naturel » qui ne sont pas ceux des adultes. On parle chez les jeunes de « cerveau numérique » et de *digital natives*
- des phénomènes d'auto-formation, de rétro-socialisation, et de *multi-tasking*…

Les TIC ont pris beaucoup de place par rapport aux activités de la "vraie vie". Elles sont envahissantes, voire intrusive. Comment l'évolution des médias, qui érigent l'instantanéité en règle, impacte-t-elle sur le rapport des jeunes au monde?

Les parents et les éducateurs sont inquiets et perplexes car…

- Quand les jeunes sont « en ligne », il y a des activités « encadrées », et la « zone aveugle » de toutes les autres, très majoritaires
- Les ados ont une prédisposition ludique et relationnelle systématique aux TIC

- On constate l'émergence d'une « culture numérique », au sens anthropologique, avec ses langages (langage msn, smileys…), ses rites, ses valeurs (le jeunisme, la transparence), ses codes…

Le primo équipement numérique est devenu un rite de passage chez les jeunes. L'enfant acquiert une grande autonomie dans l'expression de ses sentiments.

Quelques mises en perspective…

- *« F(r)acture numérique », ou fracture générationnelle et cognitive ?*

Nathalie Kosciusko-Morizet, alors secrétaire d'Etat à l'économie numérique, a annoncé que la vraie fracture n'était pas tant numérique que générationnelle. Cette fracture tend à se combler grâce à l'éducation aux nouvelles technologies.
La fracture générationnelle est aussi une fracture cognitive. Il y a une disposition à savoir utiliser les nouvelles technologies.

- *Les deux déterminismes, technique et social*

L'Education Nationale a jusque là pratiqué le messianisme technologique en faisant de la question de l'équipement la clé de voûte de l'évolution des pratiques. Or, ce n'est pas parce qu'on équipera toutes les structures en haut débit que la culture du numérique se développera.
De la même manière, le déterminisme social qui revient à dire que ce sont les acteurs qui inventent des moyens d'utiliser les TIC est une fausse piste.

- *De la réelle difficulté à retrouver une temporalité commune en partage*

La vie collective, le débat démocratique reposent sur une temporalité lente, qui s'oppose à l'immédiateté des TIC. Il faut donc trouver une temporalité commune.

Une hypothèse et une explication…
En période de crise des institutions, les TIC constituent de providentiels champs de construction de soi, d'expression, d'affirmation, d'appartenance, car les nouveaux espaces numériques adolescents sont ludiques, solidaires, empathiques, « narcissisants », tout en permettant de lutter contre les angoisses et l'ennui.

En quoi consistent le rôle et les missions des éducateurs ?
Il ne s'agit pas de censurer mais de contrôler, d'orienter, d'accompagner et d'encadrer. Il s'agit également d'aider les jeunes à interroger la « consommation de communication », le statut des relations et de l'intimité, les conséquences juridiques des actions numériques. A charge des éducateurs de mettre les TIC en débat dans chaque classe, chaque famille, chaque espace adolescent et de faire de l'éducation aux TIC une « grande cause éducative », citoyenne, collective.

Eloge des médiateurs à l'ère des désintermédiations
Face à un Internet anarchique, à des pratiques culturelles libertaires, les médiateurs sont des « passeurs » qui aident à interpréter, à expliciter, à construire des compétences, mais qui doivent comprendre la nouvelle « culture numérique adolescente », afin que les TIC soient des ponts entre eux et nous, et non des portes…

****

La nécessaire articulation des démarches éducatives et des démarches de prévention

Christian GAUTELLIER, responsable de la communication aux CEMEA, souligne que les enfants ont entre les mains des outils puissants. Ils sont à la fois éditeurs et diffuseurs d'information. Il faut donc étayer leurs compétences en tant qu'éditeurs pour leur permettre d'adopter une posture citoyenne, et non leur seule compétence fonctionnelle. Il faut également renforcer la fonction parentale d'éducation et d'accompagnement aux valeurs.

L'éducation aux médias interroge les champs de la sociologie de la consommation, la problématique des inégalités entre les genres, les droits de l'Homme. Il ne faut pas

seulement s'interroger sur les risques mais également, plus largement, sur la question des effets des médias.

On a trop sous-estimé la prégnance du **harcèlement économique** auquel les enfants, même très jeunes, sont soumis à travers les médias. Il faut s'interroger sur la **protection de ces publics**. Le Cnajep doit peser en tant que collectif pour intervenir dans le débat public. Au-delà de l'éducation, nos associations doivent se poser comme actrices de débat, au même titre que les industriels des médias et les pouvoirs publics, pour affirmer qu'il est impossible de laisser en face à face les jeunes et les industries médiatiques. En tant que représentant de la société civile, nous devons réaffirmer un projet éducatif fort, et soutenir l'existence d'une intervention publique, à un moment où celle-ci à tendance à reculer sur ces questions, comme en atteste la libéralisation des règles en matière de publicité.

Maurice TESTEMALE, Président des Francas d'Aquitaine et des Landes, membre du Conseil d'administration du collectif inter-associatif enfance et média, rappelle qu'en Aquitaine est menée une réflexion nationale et internationale sur la communication. Pendant 10 ans, une Université d'Eté de la communication, pilotée par la Ligue de l'Enseignement, a été organisée. La société civile y débattait des enjeux du numérique.

Bernard DEBARS, Conseiller technique à la **DRJSCS Aquitaine**, note que la DRJS coordonne depuis quatre ans un plan d'éducation au multimédia et participe au jury régional. Jusqu'à présent, la politique d'Education et de formation au multimédia menée en Aquitaine était orientée vers les animateurs multimédia. Or, c'est l'ensemble des animateurs qu'il faut former. Le travail de réflexion sur le numérique doit alimenter la construction d'un discours revendicatif.

En 2005, face au constat que peu d'associations s'intéressaient aux médias, la DRJS a décidé d'articuler son appel à projet d'éducation aux médias autour d'un site Internet visant à valoriser les projets menés. Au fil des ans, chaque projet a développé son propre site Internet. Les contenus numériques sont majoritairement édités par les usagers.

Les usages d'Internet reposent en grande partie sur la réutilisation de données existantes. Il s'agit d'un système d'enrichissement en boucle. Cela interroge la question des droits d'auteur.

En matière d'éducation au multimédia, il est intéressant d'explorer la **sociologie de l'imaginaire.** Jusqu'en 1890, il existait un imaginaire collectif unique. Or, vers 1890, une rupture se produit et le "Je" acquiert davantage de place. On entre dans un modèle hédoniste et de l'immédiateté. Si l'on veut comprendre et pouvoir interagir sur la culture des jeunes, il faut s'interroger sur ces moments de fracture.

Pascal LARDELLIER souligne qu'il ne faut pas avoir une posture dénonciatrice vis-à-vis du numérique.

Il faut plutôt rappeler que nous avons la chance de vivre l'âge d'Internet, ce formidable outil culturel et relationnel. Le rôle des "passeurs" est prépondérant. Il fait que les corps intermédiaires soient proactifs sur ces questions.

Agnès PECOLO rappelle qu'Internet peut véhiculer le pire comme le meilleur. Réfléchir sur les outils et sur la culture permet de faire avancer le débat. Il ne faut pas rester figé sur des référentiels datés mais réfléchir sur les enjeux de fond du numérique : les échanges interculturels, l'intergénérationnel et les modalités de transmission.

DEBAT

Gérard ELBAZ, Directeur de Média Cité, note que tous les conseillers qui travaillent au secrétariat d'Etat à l'Economie numérique sont liés à l'économie. Chaque Ministère devrait conserver un volet numérique. Dans l'organigramme de l'Etat, il existe depuis 2003 une Délégation aux Usages de l'Internet (DUI), aujourd'hui rattachée au Ministère de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le Grand Emprunt National comporte un volet « contenus et usages numériques ».
L'Education Populaire est très en retard sur les enjeux du numérique. Nous ne disposons par exemple que de très peu de propositions sur les usages d'Internet. Si des outils de réflexion existent, les difficultés se situent au moment de la prise de décision et sont en partie dues à une rupture générationnelle.

Cécile MASSON, Conseillère jeunesse et sports en Charentes, souligne que pour les acteurs de jeunesse et d'éducation populaire s'emparent des questions relatives au numérique, il faut disposer à la fois d'outils et d'usagers. En Charentes, la DDJS a mis en place, en lien avec le Crajep Poitou-Charentes, une rencontre des animateurs organisée autour du thème du numérique afin de sensibiliser les acteurs à ces questions. Cette formation est organisée sur quatre jours et rassemble des animateurs spécialisés ou non. La mission d'appropriation des outils ne se pose pas seulement en termes techniques mais également culturels. Il faut qu'elle soit guidée par une volonté politique. L'Education Populaire repose sur les animateurs. Ce sont donc eux qu'il fait former.

Jean-Pierre Tremel, Directeur de la FRMJC Poitou-Charentes, rappelle que la FRMJC a organisé en 2009 un colloque visant à s'interroge sur la manière dont les associations de jeunesse et d'éducation populaire peuvent construire des réponses collectives face aux enjeux et défis du numérique. Monsieur Tremel souligne également que l'association Nord Internet Solidaire (ANIS) est très en pointe sur ces questions.

Christian Gautellier s'inquiète de la déferlante d'information auquel nous sommes aujourd'hui soumis. Face à cette vague, il faut massifier les rapports de force. La question de la société numérique constitue un enjeu de société, qui interroge les concepts de démocratie, de diversité… Dans les actions qui sont menées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire vis-à-vis des publics, il faut former les animateurs qui vont mener les projets et former les jeunes eux-mêmes.

Le numérique, qui fonctionne selon un schéma horizontal et en temps réel, interroge les pratiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire, qui, à l'inverse, sont confrontées à des contrainte de temps et fonctionnent selon des procédures démocratiques descendantes.
Sur le plan politique, il faut que nos collectifs se saisissent de ces questions pour essayer de peser sur les pouvoirs publics. Il ne s'agit pas d'une lecture pessimiste mais il nous faut être lucides afin que des politiques volontaristes soient menées.

Maurice Testemale se demande si les associations de jeunesse et d'éducation populaire se sont suffisamment appropriées les enjeux des TIC. Disposer d'un site Internet est insuffisant. Les TIC nécessitent une meilleure formation des animateurs. Un travail collaboratif nous aide à faire pression sur le politique. Le rôle de passeur, de médiateur est essentiel aujourd'hui.

Pascal Lardellier rappelle que la fracture générationnelle au sein des associations n'est pas que numérique. Aujourd'hui, ce sont les anciens qui possèdent les fondamentaux historiques. Même si cette génération ne maîtrise pas les outils des TIC, cela ne les empêche pas d'apporter leur contribution à la réflexion sur les TIC au regard des fondamentaux de l'Education Populaire.

12h30 – 12h45 Présentation du manifeste du Cnajep sur les technologies de l'information et de la communication

par **Mikaël GARNIER-LAVALLEY**, Secrétaire Général du Cnajep.

La journée du 9 novembre est conçue comme une étape dans une réflexion globale de nos associations sur les enjeux des TIC et sur la manière dont on peut mieux former les salariés, les militants au numérique.

Le texte de positionnement du Cnajep repose sur 6 axes et 4 engagements.

- Le premier chapitre, "Le numérique pour tous", pose des exigences en matière d'accessibilité électronique et de développement des usages.

- Le second chapitre, "Pour une éducation au numérique", propose de s'inspirer des méthodes éprouvées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire pour accompagner les populations à une utilisation avisée et responsable du numérique.
- Le troisième paragraphe, "des choix technologiques porteurs de sens", soulève la question des technologies que nous souhaitons promouvoir, tels que les logiciels libres ou les outils collaboratifs.
- Le quatrième axe, "Vers une utilisation citoyenne du numérique", promeut l'accompagnement des jeunes et des plus âgés vers une utilisation citoyenne des réseaux et des outils numériques.
- L'Education Populaire et les organisations qui s'en réclament se situent également dans un objectif de mobilisation pour faire avancer la société. Tel l'objet du cinquième chapitre du texte.
- Enfin, la dernière partie souligne que le numérique bouscule les modes d'organisation de nos associations.

Le texte ne fait pas que poser des principes. Il engage le Cnajep autour de la poursuite du travail accompli. Si les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont parfois considérées comme "à la traîne" sur l'utilisation du numérique, notre modernité ne se situe pas tant dans l'utilisation des outils eux-mêmes que dans l'analyse que nous en faisons. Par ailleurs, une multitude d'actions liées aux TIC sont d'ores et déjà engagées par nos mouvements. Ce sont ces actions qui vont être présentées lors des ateliers de l'après-midi.

14h – 15h30 Ateliers d'échanges de pratiques

Atelier 1 : Numérique et pratiques culturelles : un support de plus ou de nouvelles approches ?

Intervenants : Hervé PREVOST (Francas) et Jean PEYRATOUT (Association bordelaise des utilisateurs du logiciel libre)

Animatrice : Claudette ROUSSELI, Vice-présidente du Crajep Aquitaine

L'atelier s'ouvre sur une présentation du projet "Cyber-rallye scientifique" initié par les Francas et mené depuis quatre ans. Ce rallye permet de promouvoir les activités de découverte scientifique et techniques, l'éducation aux médias et les échanges interculturels. Il concerne 60 groupes d'enfants et d'adolescents âges de 8 à 18 ans, issus d'établissements scolaires, de centres loisirs et d'associations de toute la France, de Pointe-à-Pitre à Montbéliard. 95 % des participants sont issus de territoires isolés.

Le principe du rallye consiste à proposer à ces groupes, à partir de l'observation de leur environnement, de concevoir un défi sous forme d'énigme. Ce défi devra être résolu par d'autres groupes à travers une recherche documentaire, intellectuelle ou expérimentale. Quand le défi est relevé, il est mis en ligne sous Word Press.

Grâce aux outils de messagerie, les groupes peuvent entrer en contact les uns avec les autres afin d'émettre des propositions et de chercher des éléments de réponse. Le rallye repose donc sur un système d'entraide et non de compétition. A l'issue du rallye, est organisée une remise de prix qui récompense l'équipe qui aura, par exemple, fait preuve de la plus grande originalité dans la résolution du défi.

Pendant la durée du rallye, les jeunes ont la possibilité d'échanger avec des scientifiques et des laboratoires, tels que le CERN ou l'association française d'astronomie.

L'originalité du projet consiste à mettre les TIC au service de l'observation des territoires. Cette observation permet de constituer une "base de données", une "encyclopédie" des territoires.

La mise en ligne du défi constitue un vecteur de motivation pour les enfants, et valorise leurs efforts. Les TIC permettent à des groupes parfois issus de territoires isolés de prendre part à un projet d'envergure nationale.

Par ailleurs, les TIC modifient les liens entre la Fédération Nationale des Francas, organisatrice du Cyber-Rallye, et les groupes locaux, qui animent la participation des

jeunes. Grâce au rallye, un lien direct se crée entre les groupes locaux et la Fédération Nationale.
D'année en année, le cahier des charges du Cyber-rallye évolue. Le rôle des éducateurs dans l'organisation du rallye consiste à accompagner les jeunes dans leur utilisation des TIC. Il s'agit pour les éducateurs d'être des médiateurs, des relais. Les Francas doivent donc renforcer les structures locales afin qu'elles soient mieux à même de jouer ce rôle de médiation.

La seconde partie de l'atelier est axée sur une **présentation des logiciels libres par** Jean PEYRATOUT, représentant l'Association bordelaise des utilisateurs du logiciel libre (ABUL). L'ABUL a pour interlocuteur une grande variété de publics : associations, clubs scientifiques, clubs d'astronomie… Tous sont confrontés aux mêmes problématiques: les modes de diffusion de la culture et des loisirs changent. La plupart des freins relatifs à la diffusion tombent.

La "licence libre" se rapporte à l'utilisation des œuvres intellectuelles, qui ne constituent pas des objets mais ne sont pas pour autant libres de droit. Si l'on veut utiliser ces œuvres, il faut se rapprocher de leur auteur. En sachant que le coût de création doit être supporté par quelqu'un, il faut se demander comment faite en sorte de reverser de l'argent aux créateurs des logiciels, même libres.

Le Libre est en perpétuelle évolution, ce qui impacte nos modes de création. Les jeunes, s'ils ont une pratique quotidienne de l'outil informatique, n'ont pas de recul par rapport à certaines questions liées aux usages, telles que la protection des données personnelles. Un accompagnement des jeunes par des adultes est donc nécessaire sur ces questions.

Les TIC impactent les pratiques socioculturelles et socio-éducatives des associations de jeunesse et d'éducation populaire en ce qu'elles modifient leur mode de fonctionnement, en favorisant le travail en réseau, et en augmentant la vitesse des échanges, qui elle-même entraîne une plus grande réactivité.

Les débats qui ont suivi les présentations ont permis de mettre en avant le fait qu'en matière de pratiques socio-éducatives et socio-culturelles, il est intéressant de partir des pratiques de terrain pour parvenir à une analyse de ces pratiques.

L'ABC de Blanquefort a ainsi créé une formation au droit à l'image à partir d'une expérience de terrain. Celle-ci consistait à filmer des groupes de jeunes, à associer ces derniers au montage des rushs et à diffuser les films réalisés sur les réseaux sociaux. De cette expérience, est née la création d'un "café-info" tourné par les jeunes et diffusé sur Facebook, puis la mise en place d'une formation à destination des animateurs sur le droits à l'image et l'éducation au numérique.

Atelier 2 : Education, formation et TIC : le numérique, source d'économie ou d'innovation ?

Intervenants : Isabelle MARTIN, Déléguée académique à l'éducation aux médias d'information, CLEMI Aquitaine ; Marianne MASSALOUX, Chargée du développement des usages éducatifs, d'éducation populaire et de la formation, Association Médias-Cité ; François LABOULAIS, Chargé de mission, CEMEA

Animation : Christian COMBIER, chargé de mission à la Maison de Grigny

L'atelier a permis à partir des présentations effectuées d'aborder 3 points :

- **les actions d'éducation populaire** développées peuvent être considérées comme **des outils pédagogiques** pour « démythifier, désacraliser » les représentations sociales d'un usage « pathologique » des TIC chez les jeunes. L'approche par les « risques/danger » des usages des TIC (Educaunet) parfois incriminantes ou stigmatisantes pour les jeunes peuvent être inversement « grâce à des pédagogies ludiques et impliquantes » (CEMEA) des moyens pour leur permettre d'être plus autonomes, plus critiques et plus responsables de leurs usages d'internet. Il a été souligné que les démarches d'éducation aux médias pour « éduquer en protégeant les mineurs » supposent souvent des compétences (capacité de décodage et de veille des « nouveaux produits » qui inondent le marché, savoir faire technique, savoirs

opérationnels, etc). Si cette dimension n'est pas à négliger l'ensemble des « éducateurs » s'accordent sur le fait que la démarche pédagogique d'éducation populaire en direction des jeunes « quelque soit l'objet » permet de construire « une réflexion sur un usage alternatif ». Les limites et résistances face à ces démarches d'éducation « au monde des médias » sont davantage liées à l'usage des TIC existant (sous utilisées ou sous valorisées) dans les mouvements et associations d'éducation populaire ainsi que dans les institutions éducatives notamment scolaire.

- L'intérêt a été souligné **de la mise en œuvre de démarches éducatives auprès des jeunes « se servant des TIC » pour former les éducateurs et les familles** « d'une autre façon à cet usage envahissant le quotidien ». **Du côté des éducateurs**, les projets et actions proposées par les associations et mouvement d'éducation populaire soulignent l'importance du lien à effectuer entre les acteurs éducatifs (des métiers sociaux, sanitaires, socioéducatifs et de l'enseignement) et les secteurs d'intervention (de la petite enfance aux personnes âgées). L'objectif souvent sous tendu par les projets est de (re)créér du lien social intergénérationnel par le biais d'actions permettant de construire des « usages communs des TIC ». Ces démarches s'appuient généralement sur des espaces de rencontres et de formations qui restent encore à développer car les résultats bien que pertinents restent confinés (peu d'informations sur ce qui se fait). **Du côté des parents** souvent inquiets voir angoissés par les usages et savoirs faire des jeunes (« contournant » les barrières mises par les adultes dans les usages d'internet). Les projets peuvent servir à dédramatiser les situations éducatives (sur ou sous contrôle des jeunes) surtout lorsque ceux-ci sont impliqués notamment à travers les jeux qu'ils utilisent (Cemea). Dit autrement les projets en direction de jeunes qui permettent d'impliquer les parents autorisent « une meilleure approche éducative parentale de l'apprentissage des TIC ». Les limites de ces micros projets sont davantage liées à leur méconnaissance ou leur faible diffusion dans « le monde éducatif et de l'éducation populaire » qu'à leur manque d'adaptation aux différentes situations des jeunes (de la jeunesse).

- **La perspective de la promotion et proposition commune portée par les mouvements d'éducation populaire pour un usage citoyen des TIC** selon les participants reste à construire au niveau local, régional et national. Il a été souligné que les limites des partenariats établis entre les associations et mouvements d'éducation populaire dans ce domaine étaient souvent dépassées par des collaborations menées avec d'autres « acteurs alternatifs de l'usage des TIC » (Logiciels libres). D'autre part, certains acteurs (Médiacités) qui font des TIC l'objet de leur intervention ont de plus en plus tendance dans leurs pratiques à mélanger les milieux (artistiques, culturelles, éducatifs, etc) et à développer ainsi d'autres formes d'intervention. L'utilisation des réseaux sociaux comme « outil d'intervention sociale » (Médias-Cité) pour détourner les pratiques « communes » et permettre qu'elles deviennent éducatives a fait débat. Elle a notamment interrogé la place que pourrait davantage y prendre les mouvements historiques de l'éducation populaire sans perdre le sens « des valeurs relationnels « des projets pédagogiques qu'ils défendent.

Atelier 3 : Ethique et TIC : le compromis est-il possible?

Animateur : François MEYNIER ; La Ligue 24
Témoins : Jacques HOUDREMONT (M@ison de Grigny) et Laurent COSTY (FRMJC Bourgogne)
L'atelier s'articulait autour de quatre axes :

- protection de la vie privée,
- équipement (et notamment logiciels libres),
- gratuité et neutralité,
- fiabilité et hiérarchisation

Le premier sujet ayant fait l'objet de développements dans les interventions de la matinée, les échanges se sont concentrés sur les trois autres.

En ouverture, François MEYNIER définit un champ de questionnements éthiques allant de la notion de « danger de l'outillage confié à des mineurs » à celle de valorisation

des usages des TIC. Il introduit les échanges autour de la notion de « neutralité du Net » entendue comme l'absence de discrimination des sources et des récepteurs, absence de filtrages (en dehors des normes juridiques) et espace d'échange non marchand.

Le témoignage de Jaques HOUDREMONT est centré sur la contribution d'une structure telle que la M@ison de Grigny à la démocratisation de l'usage des médias, à leur maîtrise par les usagers, dans une démarche d'éducation populaire.

La création de la M@ison fait suite à une réflexion menée sur le développement des missions de service public dans les quartiers relevant de la politique de la ville, devenue un espace de sensibilisation aux TIC investissant les différents lieux de vie des habitants sur un territoire et ayant pris une forme associative en 2007.

La Maison de Grigny se définit comme un « lieu d'injection de savoir et de compétences à partir d'une démarche d'appropriation » ; elle développe les initiatives de mutualisation, met en place des réseaux d'aide, conduit ou contribue à des actions au plan local comme au plan international et participe à la formation des acteurs éducatifs (par exemple : formation professionnelle d'animateurs organisée par les Francas en Rhône Alpes).

Le témoignage de Laurent COSTY porte essentiellement sur l'utilisation des logiciels libres dans les associations d'éducation populaire, qu'il s'agisse d'association « technophile » telle que Planète Sciences ou de fédérations à vocation plus polyvalente telle que la FRMJC.

Il rappelle que les choix faits au titre de l'efficacité ne sont jamais neutres et que les logiciels libres constituent un support adapté à l'esprit associatif (liberté d'utilisation, de distribution, d'étude et de modification).

L'utilisation de ces logiciels illustre un certain nombre de valeurs portées par les associations d'éducation populaire et renforce la cohérence entre l'expression des valeurs et les actions quotidiennes : coopération, apprentissage actif et partagé, contrôle per une communauté. Enfin, et au delà du strict aspect économique, ces logiciels présentent l'avantage de la pérennité de leur source et celui de n'être pas exposés au piratage.

Il ressort de l'échange faisant suite aux témoignages :

- La nécessité d'asseoir les projets de sensibilisation sur les valeurs et de les aborder par des démarches éducatives.
- Le décalage temporel entre les démarches éducatives (moyen terme) et le développement des outils (très court terme).
- La nécessité de former les animateurs et les médiateurs, de les aider à dépasser les éventuels complexes donnés par une maîtrise des outils inférieure à celle des publics auxquels ils s'adressent.
- La nécessité d'éclairer, de valoriser les projets rapprochant les utilisateurs des espaces de décision, favorisant les échanges horizontaux.
- L'importance de penser le « temps de l'action » et d'imaginer des projets visant une plus grande maîtrise des outils et de leurs usages dans le moyen terme, de donner aux utilisateurs les « clefs » de leur progression.

Deux freins à l'influence que peut avoir l'éducation populaire sur le développement des TIC et sur la dimension éthique de leur usage sont ensuite formulés :

- Notre **faible potentiel économique** face aux appétits qui convergent sur le multimédia.
- Notre **manque d'influence** face au pouvoir marchand et aux évolutions économiques ou juridiques qu'il impose aux usagers des médias.

Quels sont les trois atouts dont dispose l'Education populaire et à partir desquels il deviendra possible de formuler des préconisations ?

- **Un savoir-faire** sur la question de l'éthique de la communication, couvrant des notions telles que la hiérarchie des informations, la connaissance et le croisement des sources, l'intérêt pour les différents métiers des médias, savoir-faire acquis par l'expérience de multiples réalisation dans le domaine de l'écrit, du son, de l'image fixe ou animée,

- **Une capacité à transmettre ce savoir-faire**, à former des « médiateurs » (animateurs, enseignants, parents, habitants) non seulement à l'importance des informations à transmettre et des démarches à mettre en œuvre, mais aussi à la nécessité de l'accompagnement des publics auxquels ils s'adressent pour qu'ils puissent peut être transmettre à tour,
- **une pluridisciplinarité** à conserver, à valoriser, dans les structures associatives d'éducation populaire, quelle que soit leur taille, leur périmètre d'intervention ; un intérêt pour travailler avec des scientifiques, des pédagogues, des techniciens, des politiques, des décideurs, pour trouver au delà des membres de l'association, les compétences pour « construire ensemble ».

Atelier 4 : Les réseaux sociaux, "grand méchant loup" ou vecteurs de mobilisation?

Intervenantes : Sophie BENHAMIAS, chargée de mission "Centenaire" aux Eclaireuses et Eclaireurs de France et Asmahàn BAUCHET, chargée des relations presse à la JOC

Animateur : Christian GAUTELLIER, Responsable de la communication, CEMEA

Sophie Benhamias présente le réseau social Scoo.fr, crée en lien avec les EEUdF (qui eux-mêmes ont développé un site intitulé Tipi), avec pour but de permettre à tous les membres des EEDF de s'informer sur l'action et des activités des 350 groupes EEDF.
Le site rassemble des fiches pédagogiques, des articles, des réflexions sur l'utilisation d'internet pour les membres. La création du site s'est s'accompagnée d'une démarche participative, reposant sur des tchats, et visant à s'interroger sur les actions à entreprendre avec les jeunes ainés EEDF.
Le mouvement EEDF n'est pas responsable des contenus de Scoo.fr mais il a obligation de surveillance. Aucune publicité n'est faite sur ce site.

La création du site s'inscrit dans une stratégie web globale des EEDF, qui comprend la mise en place de mini sites régionaux, d'un site évènementiel et d'une présence sur Facebook. Cette stratégie globale vise à favoriser les liens avec le grand public, à développer l'éducation aux TIC et à l'image au sein du réseau EEDF, à fidéliser le réseau des anciens et à fédérer ces derniers. 2000 membres EEDF sont recensés au 31 décembre 2010. La création d'un réseau social propre n'est donc pas incompatible avec la présence des EEDF sur Facebook. La page des EEDF sur Facebook compte 3000 amis. La présence des EEDF sur Facebook et Scoo ne vise pas le même objectif, Scoo consistant en une plateforme de rassemblement interne.

La création du site a été pilotée par groupe de travail commun avec les EEUdF, en charge de l'élaboration du budget, du planning de développement et de la stratégie de lancement. 12000 euros ont été consacrés à la mise en place du site. Celle-ci s'est accompagnée d'une démarche de communication interne et externe. Le site prévoit un dispositif de modération et d'animation. Un Forum doit bientôt voir le jour.

Moins d'un an après la mise en ligne du site, 5 tchats ont été réalisés et le site a fait l'objet de dossiers et de promotion dans les groupes internes. L'animation du site nécessite un temps de travail important. Le trafic a augmenté de 26% en moyenne sur 9 mois. Le site compte 800 utilisateurs, ce qui demeure encore insuffisant. Tout le monde a accès à Scoo, même les personnes qui ne sont pas membre du réseau des EEDF.

L'intérêt de la création d'un réseau social dédié réside dans le fait de pouvoir en maîtriser totalement le contenu. Scoo constitue en outre un espace totalement modéré et protégé, ce qui lui permet d'accueillir des mineurs. Enfin, cette plateforme est entièrement personnalisable.

Asmahàn BAUCHET présente la stratégie de la JOC sur les réseaux sociaux.
En 2007, la JOC fait ses premiers pas sur les réseaux sociaux avec pour objectif principal d'accroître la visibilité du mouvement. Sont alors mis en ligne sur Facebook, qui est le réseau social le plus utilisé par les jeunes, des articles issus du site Internet de la JOC.

Ce qui a présidé à la décision de la JOC d'être présent sur les réseaux sociaux plutôt que de créer un réseau ad hoc à l'instar des EEDF, c'est l'idée de pouvoir rencontrer des

jeunes extérieurs au réseau. En effet, les membres de la JOC se retrouvent physiquement régulièrement. Ils n'ont pas besoin d'un réseau social pour être ensemble, mais pour exister aux yeux des jeunes. Aujourd'hui, si un mouvement de jeunes n'est pas présent dans les réseaux sociaux, il n'existe pas.

La page de la JOC compte actuellement 3200 amis et 200 personnes sont membres du groupe. Au début, il n'y avait pas d'interaction entre les membres du groupe. Aujourd'hui, l'animation de la page et du groupe est dynamique. Des prises de position sont mises en lignes, des débats sont lancés… L'objectif est de rassembler les actions de toutes les fédérations.

Pour la JOC, les réseaux sociaux permettent de développer la notion de communauté, constituent des moyens de valoriser les actions du mouvement et de faciliter la discussion avec d'autres jeunes, qui sont invités, par exemple, à participer à des enquêtes en ligne sans être membre. Ils permettent enfin d'informer un large public des événements organisés par le mouvement.

Facebook ne constitue donc pas pour la JOC un "grand méchant loup". Plus le réseau de la JOC se développe sur Facebook, plus il s'auto-modère. Les débats qui se tiennent sur le site sont réels. La JOC a publié un dossier dans la revue "Assez Zoné" sur le thème "Comment gérer son compte Facebook de manière éthique ?". La JOC affirme donc qu'être présent sur Facebook va de pair avec un accompagnement des jeunes membres du réseau vers un usage éclairé de ces outils, de ses dérives possibles et d'une information sur la protection des données.

Lors des échanges qui ont suivi les présentations, les participants de l'atelier ont débattu autour **des identités numériques** des jeunes sur les réseaux sociaux. Les jeunes n'échangent pas le même type d'information sur un réseau "ouvert" tel que Facebook ou sur un réseau "fermé" tel que Scoo.fr. Cependant, ils sont pleinement conscients des aspects de leur personnalité qu'ils laissent transparaître sur ces deux réseaux. Il est possible de créer des groupes "fermés" sur Facebook, ou de "dénoncer" un profil jugé discriminatoire ou raciste, qui est alors supprimé.

Est ensuite présentée par un participant l'initiative "I love Educ Pop" (www.*iloveeducpop*.fr), qui vise à animer une communauté d'acteurs dispersés sur le territoire par le biais d'un site et d'une page Facebook. Ces espaces permettent l'échange d'informations à la fois sérieuses et ludiques. La page Facebook compte aujourd'hui 4000 membres.

Les CEMEA ont une position tranchée sur une utilisation systématique des réseaux sociaux, qu'ils considèrent comme des médias de masse. Leur utilisation de ces réseaux est donc uniquement professionnelle, et en lien avec les publications et le site Internet. Une réflexion est actuellement en cours sur l'opportunité pour les CEMEA d'être présents sur Tweeter ainsi que sur une alternative à Facebook.

Plutôt que de diaboliser les réseaux sociaux, plusieurs participants affirment la **nécessité d'éduquer les jeunes et les animateurs à l'utilisation de ces réseaux**, au droit à l'image et à la protection des données.

En conclusion, il faut rester vigilant par rapport à l'animation à distance au détriment d'une animation de proximité, tout en gardant à l'esprit la nécessité de former les jeunes et les accompagnateurs à l'utilisation des réseaux sociaux. Le but ultime du réseau virtuel réside dans le fait de rendre possible le contact réel.

Atelier 5 : Entre pyramide et réseau, le numérique transforme-t-il nos organisations?

Intervenants : Marie PICARD, responsable de l'animation du réseau et de la communication, Télabotanica et Marcelo CHAPARRO, responsable des équipes socioéducatives, URHAJ Rhône-Alpes

Animateur : Jean-Pierre TREMEL, Directeur de la FMRJC Poitou-Charentes

Présentation de la structure Télabotanica.

Cette structure repose sur un site Internet, lui-même crée par des chercheurs botanistes amateurs. Télabotanica compte aujourd'hui 13 000 membres. La moyenne d'âge des membres est de 50 ans.

Télébotanica constitue un réseau de personnes. Il n'existe pas de lien de subordination entre les membres. Par ailleurs le site n'est pas modéré à priori. Les coordonnateurs de projet disposent d'une grande autonomie. L'adhésion au réseau d'échanges, fondés sur le don, est libre et gratuite. Les données diffusées sont libres de droits et réutilisables.

Télabotanica fonctionne sur un modèle associatif. L'association :

- Est dirigée un conseil d'administration, qui concentre les pouvoirs de décision.
- Compte 13 salariés, qui travaillent autour de trois pôles : informatique, science citoyenne, herbiers.
- Possède un comité scientifique et technique qui réunit le conseil d'administration et certains salariés
- Est membre du réseau des botanistes francophones (qui compte 13 500 membres)

Quels sont les processus fondamentaux qui régissent la création des réseaux ?

- Représenter le collectif
- Informer et échanger
- Produire ensemble
- Diffuser la connaissance

A chaque processus est lié un outils spécifique.

Les sciences citoyennes et les réseaux collaboratifs sont basés sur plusieurs principes :

- La transparence
- La reconnaissance de la personne qui agit
- Un seuil de participation très bas
- La possibilité de pouvoir se désengager
- Développer l'histoire des sciences citoyennes
- Faire cohabiter les savants et les novices

Ces principes permettent de créer une dynamique vertueuse.

Marie Picard rappelle les trois axes de Télabotanica : Informer, échanger, coopérer. Le réseau a été constitué au départ à partir d'un besoin de botanistes et consistait en une liste de sur une liste de diffusion. Les objectifs ont évolué au fil du temps.

Présentation de l'outil crée par l'association pour l'Habitat des Jeunes de Lyon

L'Association pour l'Habitait des Jeunes de Lyon a mis en place un outil reposant sur une base de données partagée entre plusieurs équipes professionnelles.
La base de données permet de réaliser des études sociologiques sur la population accueillie dans les foyers de jeunes travailleurs (FJT). Elle repose sur l'outil de gestion de contenus (CMS) DRUPAL, qui facilite la création et la gestion de données.
Cet outil a transformé les modes de travail des équipes éducatives. Il a permis d'accélérer le processus de coopération et d'identification entre plusieurs structures « Habitat jeunes » de Lyon.

En quoi ces outils collaboratifs ont-ils modifié le fonctionnement des deux structures ?

Pour Marie PICARD, la comparaison du fonctionnement de Télabotanica avec celui des sociétés "savantes" met en lumière deux traits :

- L'outil permet un recensement rapide de données, que les conservateurs botanistes ne peuvent pas faire.
- Le site entraîne la constante évolution du réseau et de son fonctionnement.

Pour Marcello CHAPARRO, si la base de données a eu des effets bénéfiques sur la structure et le fonctionnement des équipes éducatives, elle a également engendré une forte dépendance à l'outil de la part des éducateurs. Elle a par ailleurs permis de valoriser les valeurs du logiciel libre (le CMS Drupal est un logiciel libre).

Réflexions générales

L'animation est essentielle pour faire vivre ces nouveaux outils. Cela représente un temps de travail important.
Une des préalables nécessaires au bon fonctionnement des outils consiste à **associer les utilisateurs à la création de ces derniers**.
Par ailleurs, il ne faut pas être trop ambitieux lors de la création des outils. Il faut "commencer petit" et faire évoluer l'outil au fil du temps.
Les valeurs du logiciel libre rejoignent celles de l'éducation populaire : les outils collaboratifs basé sur le Libre permettent aux utilisateurs d'être également producteur et acteur de l'outil.
Enfin, est souligné le fait que pour pérenniser les outils et transformer durablement les structures, un volontarisme politique est nécessaire.

15h30 – 16h Synthèse et mise en perspective

"La journée des équilibres" **par Florian MEYER, responsable des relations extérieures à la JOC.**

Au cours de cette journée, il a été souvent été fait référence aux jeunes comme des "digital natives", disposant des compétences techniques et d'une grande habitude d'utilisation des TIC. Ce qui est certain, c'est que les jeunes ont une approche du numérique qui relève du modèle "essai-erreur", courant dans l'Education Populaire. Les jeunes n'aiment pas se plonger dabs un mode d'emploi, ils ont souvent recours à la "bidouille" et à l'entraide, et utilisent les forums de discussion pour résoudre leurs problèmes liés à l'utilisation des TIC. Les ateliers ont permis de mettre en évidence que les expériences relatives aux TIC menées par nos associations sont également passées par cette case "bidouille".

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire mènent actuellement deux grands chantiers relatifs aux TIC.

D'une part, elles agissent en vue de **permettre aux jeunes de prendre du recul face au numérique**, de donner du sens aux TIC, et répondre ainsi à la soif de comprendre des jeunes. Il s'agit pour les associations des casser les faux discours liés aux TIC et de dépasser les critiques alarmistes, de démonter les mécanismes, d'éveiller l'esprit critique. La plupart des acteurs de l'éducation populaire on entamé cette démarche de médiation auprès des enfants et des jeunes.

En matière d'éducation aux numérique, de nombreuses actions sont d'ores et déjà menées par nos associations, comme l'ont montré les intervenants lors des ateliers. Cette éducation au numérique vise à permettre aux utilisateurs des TIC, et aux jeunes en particulier, d'acquérir un "socle commun de compétences numériques citoyennes".

La formation des éducateurs aux TIC est prépondérante. Il existe à l'heure actuelle une attente forte en matière de formation des professionnels de l'animation au numérique. Pour le moment cette formation n'est pas systématiquement proposée.
La formation des animateurs doit permettre à ces derniers d'être à la fois des techniciens, des pédagogues et d'acquérir une vision "politique" des TIC afin d'être à même d'accompagner les jeunes vers une utilisation citoyenne du numérique.

Le deuxième chantier auquel se sont attelées les associations de jeunesse et d'éducation populaire consiste à **s'approprier et à mettre en œuvre au sein de leur organisation** les technologies de l'information et de la communication. Ce second chantier ne requiert pas de la part des acteurs associatifs de compétences très élevées en matière de TIC.

Le choix d'un outil n'est pas neutre. Utiliser les logiciels libres ou mettre en place un réseau social ad hoc constituent des choix militants.

L'appropriation des nouvelles technologies par les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire ont modifié la gouvernance de certaines associations. La prise de décision ne se fait plus de manière verticale mais, de plus en plus, de manière horizontale. Les TIC ont même donné naissance à de nouvelles formes d'organisations.

En conclusion, la journée a permis de mettre en avant les expériences menées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire en matière de TIC ainsi que la nécessité de développer la formation de nos professionnels au numérique. De nombreux défis sont encore à relever, parmi lesquels celui d'être en mesure de peser sur les décisions économiques et politiques relatives aux TIC.

16h00 -16h30 Conclusion de la journée

Bertrand ARIVEN, représentant la **Direction Régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale d'Aquitaine**, rappelle que, dans le cadre de la **Révision Générale des Politiques Publiques**, la DRJS s'est restructurée. Elle est aujourd'hui constituée d'anciennes parties de l'Acsé, de la DRCS et de la DRJS. Comment un service de l'Etat peut-il être à l'écoute des associations et être opérationnel?

La **cohésion sociale** peut-être une manière de donner du sens à l'action et de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une mission commune. Cela permet de favoriser l'émergence de la culture du "réseautage". Celui-ci doit nécessairement être ancré sur les territoires, avec un souci de proximité. La prise en compte des usagers ne peut en effet pas se situer dans une sphère nébuleuse.

L'**éducation populaire** constitue une autre manière de mettre en avant la citoyenneté et le respect de l'individu, qui n'ont permettre aux plus démunis d'avoir accès au numérique.

Le troisième vecteur se situe dans la permanence et le développement de la culture du **partenariat.** Pour agir en partenariat, les services de l'Etat disposent des appels à projet qui permettent la mise en synergie des acteurs et une meilleure gouvernance. Quant les légitimités sont partagées, il est plus facile de travailler ensemble. Cette synergie doit s'accompagner d'une **culture de l'évaluation.**

C'est autour de ces trois axes que se construit la physionomie d'un service de l'Etat qui soit là pour faciliter, être à l'écoute, permettre de s'assurer que la place des usagers constitue un des socles de l'action.

Maurice PRAUD, Président de la Chambre régionale de métier et de l'artisanat Aquitaine, Vice-président du Conseil économique, social et environnemental d'Aquitaine, commence par transmettre aux organisateurs de la journée les encouragements du CESER.
Le CESER traite des questions de formation, d'orientation, d'aide aux loisirs, d'aide à la mobilité, de vie lycéenne. Il préconise une approche transversale pour une vision plus globale de la jeunesse. En tant que lieu d'expression de la société civile, le CESER doit s'interroger sur la manière dont on peut garantir sur le territoire le développement de médias intégrant une dimension citoyenne, et permettant à chaque Aquitain d'être un vecteur d'information.

Sophie DARGELOS, Présidente du Crajep Aquitaine rappelle que l'ambition de la journée consistait à prendre la mesure des enjeux du numérique pour nos associations, et de brosser des orientations. Si ces objectifs ont été atteints, de nombreux défis nous attendent encore.
S. DARGELOS remercie l'équipe et les responsables du Cnajep et du Crajep Aquitaine pour leur implication, et renouvelle ses remerciements à la DRJSCS et à la Région Aquitaine pour leur soutien.
En tant qu'acteurs du champ jeunesse et de la société civile, nous proposons aujourd'hui trois pistes d'actions :

- En tant qu'héritier de l'Education Populaire, nous devons poursuivre le chemin parcouru par les générations précédentes.
- Il nous faut persévérer dans l'échange afin de convaincre de la pertinence de nos positionnements au-delà des seules sphères de nos associations.
- Nous devons oser produire des propositions, inventer des projets en imaginant des applications ludiques pour finalement affirmer la singularité des associations de jeunesse et d'éducation populaire.